

■ **Gravisa S.A.**, à Givisiez, CH-217-0190093-2, réalisation de revêtement de chaussées, etc. Succursale. (FOSC du 19.09.2005, p. 5). Siège principal à Neuchâtel. La procuration collective à deux limitée à la succursale de Bühler Tony, Benhadj Khaled, Chatagny Philippe, et Pollak Michel, est radiée. Cuenoud Jean-Louis, inscrit, maintenant domicilié à Vuisternens-devant-Romont, est nommé directeur de la succursale avec signature collective à deux. Suite à la modification du droit du registre du commerce, et en application de l'article 110 al. 1 ORC, les informations relatives aux personnes disposant d'un pouvoir de représentation pour toute l'entreprise sont radiées. Par conséquent sont radiés Beauverd Jean, administrateur ainsi que la procuration collective à deux de Borner Pierre, Fellay Paul, Maranzana Marc et Taruffi Rémy.

Registre journalier no 1214 du 05.03.2009

(04920524 / CH-217.0.190.093-2)